



Ouagadougou, le 26 août 2019

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2019

**Poursuite de la progression de la base clients : +6,5% à
8,1 millions de clients**

Résultats financiers

Au 30 juin 2019, ONATEL-SA a réalisé un chiffre d'affaires de 78,4 Mds FCFA.

Les fréquentes offres d'abondance, les communications via les OTT au regard du développement de la data et le free roaming continuent d'éroder les revenus provenant de la voix. Le point d'équilibre commence à être néanmoins atteint pour amorcer une phase de croissance.

Les efforts d'investissement continuent afin de renforcer le niveau de qualité de service actuel, améliorer l'expérience client et étendre le réseau à de nouvelles localités.

Le résultat d'exploitation s'établit au 30 juin 2019 à 21,5 Mds FCFA avec toujours un effort continu sur les coûts des ventes et les charges opérationnelles afin de limiter l'impact du recul des revenus.

Le résultat net est passé de 19,2 Mds FCFA au titre des six premiers mois 2018 à 13,9 Mds FCFA pour la même période de 2019.

Développement de la base clients

La base clients de ONATEL-SA poursuit sa progression et s'établit au 30 juin 2019 à plus de 8,1 millions de clients, soit une progression de 6,5% par rapport à juin 2018.

Le parc mobile en progression constante assure l'essentiel de cette croissance et atteint les 8,02 millions de clients, soit une hausse de 6,6% par rapport à juin 2018.

Le parc des clients actifs fixe suffisamment stable ressort à 76 576 clients.

Le parc internet (Fixe et Mobile) s'établit à 2,8 millions de clients et enregistre une progression de 10% par rapport à fin juin 2018.

Données Financières

(En Millions FCFA)	Comptes semestriels 30 juin 2019	Comptes semestriels 30 juin 2018	% Var.
Chiffre d'affaires	78 361	83 411	-6,1%
Résultat d'exploitation	21 495	26 962	-20,3%
Résultat financier	-1 434	-593	-141,6%
Résultat des activités ordinaires	20 062	26 369	-23,9%
Impôt sur le résultat	6 178	7 177	-13,9%
Résultat net	13 884	19 191	-27,7%

Données Opérationnelles

Parc des abonnés	Données semestrielles 30 juin 2019	Données semestrielles 30 juin 2018	% Var.
Parc actif ⁽¹⁾ mobile	8 020 000	7 526 439	6,6%
Parc actif Fixe	76 576	77 021	-0,6%
Parc Internet(Fixe et Mobile)	2 760 685	2 509 461	10,0%

Informations complémentaires :

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2019 ont fait l'objet d'une revue limitée par les cabinets SOFIDEC et SECCAPI.

Perspectives :

Pour le reste de l'année, ONATEL-SA reste toujours déterminé à réaliser ses objectifs et de rendement projetés pour l'année 2019.

A propos de ONATEL-SA :

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté au Premier Compartiment du marché des actions de la BRVM de l'UEMOA, offrant une diversité de produits et services sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (61%) et l'Etat du Burkina Faso (16%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.onatel.bf

(1)Selon ONATEL, le parc actif est constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (payant ou gratuit) ou ayant émis un SMS ou MMS durant les trois derniers mois et des clients postpayés non résiliés.

**OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
(ONATEL SA)****Société Anonyme avec conseil d'administration
au capital de 34 000 000 000 FCFA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2019****Mesdames, Messieurs,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ONATEL SA et en application de l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, qui dispose que « Les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activités et de résultat ainsi qu'un rapport d'activités semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données », nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires de la société ONATEL SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport semestriel d'activités.

Lesdits comptes ont été établis par la Direction générale. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel d'activités ont été établis également sous la responsabilité de la Direction générale, conformément à la circulaire N°004-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au format de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA. Il nous appartient sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Conclusions sur les comptes intermédiaires

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen Limité d'informations intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes ISA.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2019.

Conclusions sur les vérifications spécifiques

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activités semestriel couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2019.

Ouagadougou, le 20 juillet 2019

SECCAPI SARL
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
80 Av. Léopold Sedar Senghor Sect.53
Ouaga 2000 Zone A - 01 BP 4908
Tél: 25 37 55 06/07 - info@seccapi.info
seccapi.info

Samuel SAWADOGO

Associé gérant

Expert-comptable diplômé d'Etat

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SOFIDEC-AC SARL



Oumarou Gilbert SINARE

Associé Gérant

Expert-Comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

